

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 février 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 273

présenté par

M. Charles de Courson, M. Acquaviva, M. Clément, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec
Becot, M. Pancher, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 3

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Les obligations de publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales sont considérées comme remplies lorsque de telles publications sont réalisées sur un support en ligne habilité à recevoir des annonces légales. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli prévoyant de supprimer les doublons entre publication au BODDAC et publications dans les journaux d'annonces légales.

À terme l'idée est de disposer, à la place du BODDAC, d'un site (de type Annonces-légales.fr) en open data, qui centraliserait ces annonces.